

**COMITÉ SYNDICAL
D'ARTOIS MOBILITÉS**

9 octobre 2025 – 10h00

Salle du conseil – CALL – Lens

**-----
ORDRE DU JOUR
-----**

- Relevé des décisions du président prises sur délégation du comité syndical
- Procès-verbal du comité syndical du 3 juillet 2025

Administration générale

1. Mise à jour des instances :
 - a. Election d'un membre du bureau syndical (remplacement E. Szabo)
 - b. Election d'un membre au sein de la CCSPL (remplacement D. Real)
 - c. Election d'un membre au sein du comité des partenaires (remplacement D. Real)
 - d. Désignation d'un représentant d'Artois Mobilités au sein du CNAS (remplacement D. Real)
2. Amicale du personnel – Noël des enfants
3. Modification du règlement intérieur du Comité syndical d'Artois Mobilités
4. Modification des délégations du Comité syndical au Président d'Artois Mobilités.
5. Modification des statuts révisés de Hauts-de-France-Mobilités

Ressources Humaines

6. Mise à jour des modalités de remboursement des frais de déplacement des agents et des élus d'Artois Mobilités

Affaires financières

7. Décision modificative n°2 – Exercice 2025
8. Contribution des membres d'Artois Mobilités : Détermination du mode de calcul de la subvention dite « complément de prix » et ventilation de la part « complément de prix » sur l'exercice 2025
9. Mise à jour de la liste des fondations et associations exonérées de versement mobilité jusqu'au 31 décembre 2027

Infrastructures

10. Approbation d'une convention avec la CABBALR pour le financement des travaux de modifications de la signalisation lumineuse tricolore rendues nécessaires par les traversées cyclables du projet d'aménagement de l'Eurovélo 5 à Bruay-la-Buissière et Houdain

Communication

11. Approbation d'une convention relative à des échanges de prestations de communication entre Artois Mobilités, le Racing Club de Lens et Sportfive (saison 2025/2026)

Transports/Mobilité

12. Approbation de la convention relative à la mise en œuvre du processus de verbalisation électronique sur le territoire d'Artois Mobilités avec l' Agence nationale de traitement automatisé des infractions (ANTAI)
13. Approbation d'une convention prévention de la délinquance avec le SIVOM du Béthunois
14. Approbation du contrat local de sécurité pour la sécurisation de l'organisation des rencontres de football professionnel du RCL au stade Bollaert Delelis
15. Approbation d'une convention relative à la vente de matériels entre Artois Mobilités et la SVV Agora Store

- **Questions diverses**

Les services d'Artois Mobilités restent disponibles pour toute demande d'information ou de complément : pbarbelette@am62.fr / 03 21 08 11 29

Il est rappelé que le dossier envoyé par courrier est un dossier succinct. Le dossier complet et la convocation officielle sont envoyés par voie électronique via la plateforme e-convocation